



## Communiqué de presse

# Une nouvelle étape dans le développement du camping municipal

Le Conseil municipal de Maîche a décidé de donner un nouvel essor à son camping en confiant sa gestion et son développement à un prestataire privé.

Les élus se sont, en effet, projetés vers l'avenir afin que Maîche dispose d'installations touristiques de qualité et à la hauteur de l'enjeu de territoire avec le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger. Dans un premier temps, un plan d'investissement ambitieux de la municipalité a permis de moderniser les installations datant des années 70 pour répondre à la demande des touristes.

Avec ses 3 étoiles et son label « Motards Bienvenue ! », cet équipement communal, d'une surface de 1.5 hectare, est situé au cœur d'un environnement verdoyant. Il propose à la location 54 emplacements, 5 chalets dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, 4 mobil'homes, et un gîte d'accueil d'une trentaine de couchages en dortoirs et en chambres.

Puis, dans un second temps, pour développer ce site et renforcer l'attractivité de son territoire, la municipalité a lancé un appel à candidature pour déléguer à un professionnel la gestion de son camping au terme d'un cahier des charges exigeant. Une seule entreprise a candidaté pour assurer ce développement dans un cadre dorénavant privé. Il s'agit de l'entreprise CRISTALLYS qui gère le centre aquatique voisin. Avec un projet autour des loisirs et de la nature, son gérant Mickael Bonsens, accompagné de Valentin Petit et de Isalyne Chognard, mettront leur expérience et leur connaissance du territoire au service de cet équipement historique de Maîche.



Tous les ingrédients sont donc réunis pour que ce nouveau mode de fonctionnement soit synonyme de réussite avec la belle ambition de développer le camping municipal Saint-Michel de Maîche, comme le souhaite les élus.

Vive Maîche, vive les vacances à Maîche !